Agence Régionale de Santé Bretagne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE LA SANTÉ

Journée Régionale de Veille Sanitaire de BRETAGNE

15 Novembre 2011

La problématique sanitaire des algues vertes:de l'évolution des connaissances,des pratiques de ramassage, de la prévention à la mise en place d'un suivi pour les travailleurs

Cécile ROBERT DT 22 ARS BRETAGNE
XX/XX/XX
Laurence MARESCAUX médecin inspecteur du travail DIRECCTE BRETAGNE

Historique

- **2004**
  - Atelier Santé/Environnement ENSP Identification des dangers
- **2005**
  - Etude DDASS 22/AIR BREIZH *(GT = DDASS 22 -CIRE OUEST - DRTEFP - CEVA - AIR BREIZH -).* Campagne de mesures d 'ammoniac et de sulfure d 'hydrogène à St-Michel-en-Grève.
- **2006**
  - Etude DDASS 22/AIR BREIZH St-Michel-en-Grève
  - Etude DDASS 22/CEVA Campagne de mesures ponctuelles en H_2S in situ St-Michel-en-Grève
- **2007**
  - Synthèse des résultats d 'étude Communication des informations vers les maires des communes littorales pour application de consignes sanitaires *(rappelées chaque année depuis 2007).*

Historique

- **2008**
  - Episode des chiens.
- **2009**
  - Enquête CIRE/DRTEFP/DDASS22 sur les pratiques de collecte, transport et traitement des algues vertes.
  - Episode du cheval.
  - Décès d'un chauffeur affecté au transport :controverse
  - Mission Interministérielle. Mise en place de différents groupes de travail en préfecture.
- **2010**
  - Préparation de la saison estivale 2010 : communication « Grand Public » et premier guide de bonnes pratiques pour la sécurité des travailleurs.
  - Première note de l 'AFSSET - 2 juin 2010.
- **2011**
  - Expertise collective ANSES et avis ANSES - juin 2011
  - Episode des sangliers.

Synthèse des résultats

- Les niveaux de nuisance olfactive sont atteints 1/3 du temps en été, en bordure de la Grève.
- Les niveaux moyens d'H2S obtenus sur la route longeant la plage peuvent dépasser ponctuellement pendant 24 heures la valeur-guide de l 'OMS de 150 µg/m3

.

- Les niveaux H2S atteints à proximité des tas et sous le vent des chantiers de ramassage peuvent dépasser les seuils de dangerosité lorsque les tas anciens sont manipulés. Le danger est d'autant plus élevé qu'on est proche du sol.

Groupes de travail en Préfecture 22

- Sécurisation des sites
  - Information de la population
  - Protection des travailleurs
- Ramassage / Traitement
  - Adapter les capacités de ramassage et de traitement
- Actions Préventives sur bassins versants

Information du public

- 40 000 dépliants
- 550 affiches
- 220 panneaux

Recommandations ANSES pour éviter l ’exposition du public

- Ramasser les algues échouées dès que possible (< 48h)

- Baliser les chantiers de ramassage et zones de stockage intermédiaire

- Informer au moyen d’une signalétique permanente

- Privilégier les procédés de ramassage et de traitement qui limitent la production et la diffusion des gaz

- Renforcer la surveillance environnementale autour des sites de traitement

Recommandations ANSES pour limiter l'exposition des travailleurs

-Ramassage des algues vertes par des moyens mécaniques

-Prévention collective

- EPI : port de détecteurs individuels portatifs

- information et formation

- traçabilité des travaux exposants

Particularités de l'exposition des travailleurs

- Si les polluants retrouvés sont bien connus en Santé Travail (toxicité aigue de l'H2S,…)….
- …..les techniques à mettre en œuvre pour assurer sécurité et santé des travailleurs affectés au ramassage, transport et traitement sont à construire
- Le repérage des populations exposées s'avère difficile

<u>Janvier 2010</u>, la DRTEFP (IT MIRT)de Bretagne invite l'ensemble des services de prévention en santé au travail afin de préparer la campagne de collecte et de traitement des algues de 2010 CARSAT associée d'emblée

les préventeurs (DRTEFP, DDTEFP 22, CRAM, DRASS (CIRE), et les médecins du travail RG MSA et CDG 22 ont identifié
<u>3 axes de travail nécessaires</u>

- **Guide de bonnes pratiques et fiches activité ramassage transports et stockage compostage**

- **large diffusion par les services de prévention(SST, CARSAT, DIRECCTE, MSA)**

- **envoi par la Préfecture du guide de bonnes pratiques aux communes littorales,** demande aux communes de recenser et de transmettre à la Préfecture :
  le nombre de leurs agents qui seront exposés au risque ;
  les noms des entreprises retenues dans les appels d'offre.

- envoi du guide de bonnes pratiques aux entreprises retenues dans les marchés publics.

2. Référentiel de formation

- sensibiliser efficacement les populations professionnelles exposés au risque :**les donneurs d'ordre (communes), et les opérateurs (les employeurs et leurs salariés).**

- Un référentiel de formation rédigé sur la base des premiers travaux du CEVA complété par DIRECCTE et CARSAT.

Le CEVA, fort de sa connaissance du milieu maritime et de son implantation auprès des communes assurera cette formation.

3. Suivi des populations de travailleurs exposés

-**Début de campagne** : sensibilisation et information, examen clinique des travailleurs (aptitude port EPI)

-**Pendant la campagne** : réalisation d'études de postes et de prélèvements supplémentaires pour accroître la connaissance des expositions.

- **En fin de campagne** :

Questionnaire lors d'un examen médico-professionnel (déclaration CNIL):

•caractéristiques de la collecte, de la population

une évaluation de la formation/sensibilisation

•données sur le vécu du travail

•conditions réelles de réalisation

•données sur les signes fonctionnels qui peuvent faire suspecter une exposition aux gaz issus de la décomposition des algues certes.)

<u>Recensement précis des populations de travailleurs exposés en</u> partenariat avec

CIRE OUEST (ARS) :élaboration et exploitation des questionnaires

ORS BRETAGNE :recensement des communes et travailleurs

•Plusieurs populations de travailleurs concernés (salariés ou agents) suivis par différents régimes :

- •entreprises agricoles (mdt de SST RG MSA)
- •entreprises transports et régime général (mdt de SST du RG)
- •communes et communautés de communes (médecin de prévention du centre de gestion 22)
- •travailleurs agricoles indépendants

•Une population de travailleurs peu stable (CDD , saisonniers,entreprises d'insertion …)voire précaire

- Nombreux échanges avec l'ANSES depuis 2010
- Signature d'une **convention de coopération de recherche entre DIRECCTE BRETAGNE et ANSES** sur le suivi des populations de travailleurs potentiellement exposés
- **Fiche action PRST2 BRETAGNE sur axe 1 :amélioration de la connaissance**

Perspectives

- Caractérisation des expositions à partir :
  - Bilan du suivi des populations
  - Synthèse des prélèvements réalisés CARSAT, INRS, INERIS, AIR BZH
- Poursuite des travaux du groupe de travail:bilan de campagne ,mise à jour des documents…
- Organisation de la campagne 2012

synthèse

- Les échanges entre acteurs Santé Travail et Santé Publique ont permis une prise en compte dès 2006
- Coopération avec mission interministérielle et ANSES
- Aspect partenarial essentiel entre préventeurs en santé travail ,ORS et CIRE OUEST

Ressources documentaires

- AIR BZH www.airbreizh.asso.fr
- Ifremer 2003 « marées vertes en Bretagne responsabilité du nitrate »
- Fiche INRS H2S NH3
- INERIS rapport 2009 et 2010
- Rapport de la mission interministérielle «Elaboration d'un plan de lutte contre les algues vertes janv. 2010 »
- Note AFSSET **«** Relative aux recommandations de prévention des risques liés aux algues vertes pour la santé des populations avoisinantes, des promeneurs et des travailleurs »
- Fiche DGT
- Revue Travail et sécurité oct. 2010
- Rapport ANSES 2011